

Le 18 Décembre 1962

LLOYD'S REGISTER OF SHIPPING
17 Battery Place 17
NEW-YORK - 4, N.Y.

Objet : S/S " SALAMMANNA " - Carénage du 15 au 19/6/62 à Fort-de-France

Messieurs,

Nous accusons réception de votre lettre du 13 Novembre 1962 relative au passage en forme de cette unité, dans notre port, du 15 au 19 Juin 1962, exprimant le désir de notre Bureau de Londres de recevoir quelques renseignements complémentaires relatant les conditions dans lesquelles ont été effectués l'examen des chaudières motrices et leurs principaux accessoires: surchauffe - dispositif de sécurité - soupapes de sûreté etc... ainsi que la pression de tarage de ces dernières.

Nous avons noté, en outre, que ce complément d'information s'étend également à l'installation de chauffe au mazout proprement dite dont vous aimeriez connaître le comportement.

En ce qui concerne l'appareil évaporatoire et notamment la chaudière tribord, nous vous rappelons que notre attention a été particulièrement attirée sur l'état précaire du faisceau tubulaire dont les rangées inférieures se trouvaient presque entièrement obstruées aux extrémités par une accumulation importante de dépôts adhérents composés par un mélange homogène de chlorure de sodium et de suie formant un aggloméré incrustant extrêmement difficile à éliminer. Un échantillon de ce produit a d'ailleurs été expédié à Salvage Association of London, par courrier du 28/7/62 pour leur permettre d'avoir une opinion exacte sur l'état des chaudières à l'arrivée du navire à Fort-de-France.

Par ailleurs, la visite intérieure de la chambre à eau a révélé la présence de dépôts d'origine calcaire sur les flancs des foyers, tandis que l'enveloppe se trouvait tapissée d'une couche de dépôts de même nature, fermés en grande partie de sulfate de chaux et de boue mais, néanmoins assez faciles à éliminer par grattage suivi de brossage, lavage à l'eau douce et rinçage.

En présence d'une telle situation, nous avons recommandé le nettoyage complet des deux chaudières, opération à l'issue de laquelle nous avons poursuivi nos investigations. Ces dernières ont porté tout particulièrement sur l'état de la robinetterie qui a fait l'objet d'un examen minutieux accompagné des réparations reconnues nécessaires, lesquelles ont été réalisées suivant nos indications et sous notre contrôle permanent, au titre de la visite annuelle.

Les deux chaudières ont été, par la suite, éprouvées hydrauliquement à la pression de régime et le tarage à chaud des soupapes de sûreté effectué à la pression de 200 Lbs.

La pression de régime a été maintenue entre 5 et 10 minutes pendant lesquelles les appareils se sont assez bien comportés. Il n'a

004698-004702-0079 1/2

© 2021
Lloyd's Register
Foundation

été constaté aucune trace de fatigue ou de faiblesse susceptible d'en compromettre l'utilisation. Durant l'épreuve, l'examen du faisceau tubulaire et de celui de la surchauffe n'a donné lieu à aucune fuite.

Nous vous signalons que l'installation de chauffe au mazout n'a pas fait l'objet de démontage pour examen des principaux organes. Une visite succincte effectuée en cours de fonctionnement n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière, le fonctionnement général de cet appareil nous ayant paru satisfaisant.

En résumé, en ce qui concerne la remise en état des chaudières, à l'issue des réparations nous avons émis un avis favorable au maintien de la cote jusqu'à la prochaine visite annuelle, ainsi qu'en font foi les Certificats de délivrés au bord avant le départ.

Nous pensons que les renseignements ci-dessus vous permettront d'avoir une opinion exacte sur la situation du "SALAMMANNA" en vue de prendre les dispositions qui conviennent pour la prochaine visite annuelle ainsi que la reclassification du navire.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sentiments distingués.

Signature



© 2021

Lloyd's Register
Foundation

0079 2/2